



14ème législature

Question N° : 1277	De M. Marc Le Fur (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > télécommunications	Tête d'analyse > téléphone	Analyse > portables. zones d'ombre. réduction.
Question publiée au JO le : 17/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 05/02/2013 Date de renouvellement : 28/05/2013 Date de renouvellement : 10/09/2013 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 13/05/2014 Date de renouvellement : 30/09/2014 Date de renouvellement : 24/03/2015 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'impact de la quatrième licence 3G sur la couverture mobile des territoires ruraux. En effet, le nouvel opérateur n'a qu'une obligation de couverture potentielle de 75 % de la population française à l'horizon 2015. Or la couverture des zones blanches est un véritable enjeu pour le développement économique des territoires ruraux. Il souhaite savoir si le Gouvernement envisage de renforcer les obligations de couverture du territoire vis-à-vis des opérateurs téléphoniques.